

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 15 novembre 2021

OBJET :

Projet de Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

Rapporteur : M. ROSSIGNON

EXPOSE DES MOTIFS

Afin de répondre aux nouvelles dispositions réglementaires du code de l'urbanisme, une procédure de révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Nancy-Essey a été engagée.

Le PEB est un instrument juridique destiné à maîtriser et à encadrer l'urbanisation en posant des droits à construire dans les zones de bruit au voisinage des aéroports. Le PEB vise à éviter que des populations nouvelles ne subissent des nuisances sonores, immédiatement ou à terme, dans des secteurs exposés ou susceptibles d'être exposés à un certain niveau de gêne sonore et à préserver l'activité aéronautique avec son éventuel développement de l'infrastructure aéroportuaire.

Si, pour cela, il encadre et limite le droit à construire dans certaines zones, y compris en cas d'extension ayant pour effet d'augmenter la capacité d'accueil, il n'a en revanche aucun impact sur les constructions existantes et les populations déjà installées.

En finalité, ce document d'urbanisme doit être annexé, au plan local d'urbanisme. Les dispositions de ces documents doivent être compatibles avec celles actées dans le PEB.

Préalablement à l'ouverture d'une enquête publique, il convient de recueillir l'avis des collectivités locales concernées par ce projet.

Pour ce faire, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a élaboré le rapport de présentation du projet de PEB joint à la présente.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine et Transition écologique », réunie le 3 novembre 2021, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le projet de Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Nancy-Essey.

DELIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet de Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Nancy-Essey.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 novembre 2021.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE



The stamp is circular with the text "MAIRIE D'ESSEY LÈS NANCY" around the top edge and "M. (M & M.)" at the bottom. It features a central emblem with a figure holding a staff and a banner.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	05 novembre 2021
- Convocation distribuée le :	05 novembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	19 novembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	17 décembre 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CREUSOT à MME CADET
- MMEDROUVILLE à MME LOZINGUEZ
- MME MENZRI à MME HOUSSIN
- M HOFFER à MME MALARY

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. Jacky THOUVENIN

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire